



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/15
6 mars 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 avril 2006

**ÉTUDE THÉORIQUE SUR L'ÉVALUATION
DES PROJETS D'AGENTS DE TRANSFORMATION DU TÉTRACHLORURE DE
CARBONE ET DES ACCORDS D'ÉLIMINATION**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

TABLE DES MATIÈRES

I.	Contexte et objectif	3
II.	Aperçu de la consommation et de la production de CTC	4
III.	Situation dans certains pays visés à l'article 5	5
III.1.	Vue d'ensemble	5
III.2.	République populaire de Chine.....	6
III.3.	Inde	6
III.4.	République démocratique populaire de Corée.....	6
III.5.	Pakistan.....	6
III.6.	Roumanie	6
IV.	Politiques gouvernementales et surveillance	6
V.	Commentaires sur les documents examinés.....	12
VI.	Questions d'évaluation et plan d'activités proposé	12
VI.1	Questions d'évaluation.....	12
VI.2	Plan d'activités proposé.....	15
VII.	Action requise.....	15

ANNEXES

I	Aperçu des données sur la consommation et la production de CTC
II	Aperçu des projets de CTC et accords portant sur son élimination
III	Tableau d'élimination et de financement aux termes d'accords sur le CTC

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

(disponibles sur demande et sur l'Intranet du Secrétariat)

TABLE DES MATIÈRES

I	Projets de CTC comme agent de transformation
II	Examen des programmes nationaux d'élimination du CTC
III	Production globale de CTC
IV	Explication des termes utilisés et aperçu technique
V	Décisions des réunions des Parties au Protocole de Montréal relatif aux agents de transformation
VI	Questions spécifiques par pays (gouvernement, agence d'exécution, entreprise)

I. Contexte et objectif

1. L'évaluation du secteur du CTC fait partie du Programme de travail pour 2006 en matière de surveillance et d'évaluation. Elle porte sur le CTC utilisé comme agent de transformation et sur la production de CTC. La présente étude théorique offre une évaluation initiale des progrès enregistrés en se basant sur les descriptifs de projets ainsi que sur les rapports périodiques et d'achèvement de projets qui ont été reçus. L'étude identifie ensuite les principales questions d'évaluation à couvrir et propose un plan d'activités provisoire pour la phase sur le terrain. La question majeure est de savoir si le Fonds dispose de ressources adéquates et a emprunté l'approche appropriée en vue de faciliter la réalisation d'une réduction de 85 pour cent en 2005. Le rapport final, comprenant les études de cas par pays, sera présenté à la 51^e réunion du Comité exécutif au printemps 2007.

2. Le secteur du CTC est unique dans ce sens que l'utilisation de CTC n'est pas en grande partie réglementée par le Protocole de Montréal. En effet, la majeure partie concerne des volumes produits et consommés comme matière intermédiaire. En outre, un nombre d'utilisations réglementées constituent une cible à horizon mobile dans la mesure où davantage d'utilisations d'agents de transformation sont graduellement reconnus par la Réunion des Parties (par les décisions X/14, XV/6 et 7, et plus récemment par les décisions XVII/7 et 8). La 17^e Réunion des Parties a également demandé au Comité des choix techniques et économiques (TEAP), en sa décision XVII/6, de préparer une étude sur les agents de transformation pour la 19^e Réunion, qui doit réexaminer la liste des agents de transformation. Le CTC est également unique dans ce sens qu'il constitue un sous-produit inévitable de certains procédés et qu'il est bon marché. Ainsi, son utilisation comme solvant par de nombreuses petites entreprises est très tentante. La juxtaposition d'utilisations réglementées et non réglementées rend difficile la présentation de rapports précis. Par ailleurs, la plupart des régimes d'autorisation en place ne couvrent pas le CTC. En même temps, le secteur affiche le calendrier d'élimination le plus avancé, passant de l'absence de restrictions à une élimination de 85 pour cent en 2005, alors que les projets et accords d'élimination ont été approuvés tardivement.

3. Les projets et activités d'élimination pertinents se trouvent principalement en Chine, en Inde, en République de Corée, au Pakistan, et plus récemment en Colombie et en Roumanie (voir tableau récapitulatif à l'annexe II). L'utilisation du CTC comme solvant et dans les industries d'aérosols a été couverte par les évaluations respectives du secteur et ne doit pas être évaluée de nouveau, sauf pour déterminer si la mesure de réduction requise de 85 pour cent en 2005 est réaliste pour des pays avec et sans projets connexes.

4. Il est reconnu que des enquêtes sur le terrain sont requises pour pouvoir fournir des réponses définitives à la plupart des questions d'évaluation identifiées. Ainsi, des questions plus précises seront élaborées pour la phase suivante d'évaluation, qui inclura les discussions avec les agences d'exécution avant l'organisation de missions dans un échantillon des pays visés à l'article 5.

5. Le rapport ci-après résume la principale étude, qui est disponible sur demande et sur l'intranet du Secrétariat pour des informations supplémentaires. Le projet de rapport a été distribué aux agences bilatérales et d'exécution. Les commentaires reçus du Japon, du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale ont été pris en compte dans la finalisation du document.

II. Aperçu de la consommation et production de CTC

6. Le présent chapitre offre une vue d'ensemble de l'élimination de CTC réalisée, la consommation restante et les risques de non-conformité dans les pays aussi bien visés que non visés à l'article 5.

7. Contrairement aux CFC et aux HCFC, il n'y a pas eu de gel de production ou de consommation de CTC entre l'entrée en vigueur du Protocole et la première étape de réduction de 85 pour cent en 2005.

8. Les chiffres récents de consommation pour les pays visés à l'article 5 apparaissent à l'annexe I. La plupart des pays sont importateurs de CTC. La Chine, la République de Corée, l'Inde et la Roumanie sont des producteurs de CTC et sont discutés plus en détail ci-après.

9. Les informations les plus récentes communiquées par la plupart des pays portent sur 2004, et dans certains cas pour 2003 uniquement. A la lumière de ces données, il apparaît que vingt-cinq pays risquent de ne pas réaliser l'objectif de réduction de 85 pour cent en 2005, notamment la République de Corée, l'Inde et le Pakistan (voir l'annexe I). Le risque de non-conformité est évident en particulier pour le CTC, dans la mesure où il n'existait pas de restrictions avant 2005, et que la constitution de stocks est probablement généralisée, particulièrement en 2004. L'intention est de donner un signe d'alerte précoce qui nécessite une enquête plus approfondie. Les stocks en baisse pourraient rendre l'année 2006 plus difficile que 2005 en termes de non-conformité pour un certain nombre de pays.

10. À part la Chine, le Brésil, la Colombie, la République de Corée, l'Inde et le Pakistan, la consommation restante de CTC dans les pays visés à l'article 5 est estimée se trouver dans le secteur des solvants, que la présente étude ne couvre pas. S'agissant des agents de transformation, un projet doit encore être préparé et approuvé pour le Brésil uniquement, malgré l'existence de deux préparations de projet approuvées aux 36^e et 42^e réunions du Comité exécutif. Le PNUD envisage de préparer un plan d'élimination du CTC pour le Brésil en vue de la 50^e réunion du Comité exécutif, si un financement supplémentaire de préparation de projets est approuvé à la 48^e réunion.

11. La conformité à l'objectif de réduction de la production de 85 pour cent pour 2005 reste à vérifier pour la Chine, l'Inde et la RDP Corée. Pour la Chine, la question est de savoir en quoi consiste l'utilisation accrue de CTC comme matière intermédiaire pour les produits sans SAO. S'agissant de l'Inde, un rapport de vérification est prévu seulement pour la 49^e réunion du Comité exécutif en 2006 afin de vérifier la cessation notifiée de production en 2005 et la destruction des installations.

12. Les pays non visés à l'article 5 ont communiqué pour 2004, en vertu de l'article 7, une production de CTC de moins de 4 313 tonnes PAO, et les pays non visés à l'article 5 un total de 16 488 tonnes PAO, ce qui représente 30% de leur production de référence, à savoir 54 791 tonnes PAO. Conformément à l'article 1 du Protocole de Montréal, le terme « production » signifie la quantité de substances réglementées produites, moins la quantité détruite par des technologies qui doivent être approuvées par les Parties, et moins encore la quantité entièrement utilisée comme matière intermédiaire dans la fabrication d'autres produits

chimiques. La quantité recyclée et utilisée de nouveau n'est pas considérée comme « production ». La consommation réglementée de CTC par les pays non visés à l'article 5 s'élevait selon les rapports pour 2004 à moins 884 tonnes PAO, et à 15 907 tonnes PAO pour les pays non visés à l'article 5.

13. Sur base d'informations industrielles, le consultant a calculé que pour 2004, la consommation mondiale de CTC comme agents de transformation et de solvants s'élève à 35 200 tonnes ou 38 720 tonnes PAO, dont 81 pour cent, soit 28 500 tonnes ou 31 350 tonnes PAO, sont consommées par les principaux pays visés à l'article 5. Le consultant a établi la production mondiale totale de CTC à 183 900 tonnes, dont 136 000 tonnes à des fins de matière intermédiaire. À la lumière de ces chiffres, il a conclu que malgré la destruction de 14 500 tonnes de CTC, la production délibérée de CTC continuait à satisfaire à la demande pour les utilisations tant réglementées que non réglementées (pour les détails voir section III du document d'information supplémentaire).

14. Les termes de référence de la présente étude théorique ne couvraient pas le rapprochement avec les données du Groupe d'évaluation scientifique, qui a supposé un niveau de production globale de CTC plus élevé en se fondant sur le degré d'émission mesurée dans l'atmosphère. Les estimations de production correctes sur base des niveaux d'émission vont dépendre d'une combinaison de données chronologiques des émissions réelles et d'informations précises sur le profil de dégradation atmosphérique du CTC, lequel n'est pas clair en raison de l'incertitude des estimations de la durée de vie du CC14. Cependant, les émissions annuelles ne peuvent pas excéder la production annuelle de CTC moins la quantité utilisée comme matière intermédiaire et le volume détruit.

III. Situation dans certains pays visés à l'article 5

III.1. Vue d'ensemble

15. Douze projets d'agents de transformation ont été achevés jusqu'ici (tous en Inde), et 2 autres sont en cours d'exécution (Pakistan, Colombie) .

Numéro du projet	Agence	Pays	Société	Technologie	Substitut	début/ Fin	Délais	Volume CTC (tonnes PAO)	Coût- efficacité \$ US0/kg
IND/PAG/35/INV/338	ONUDI	Inde	Amoli	Diclofenac	Cyclohexane	12/2001- 08/2004	7 mois	38,5	10,01
IND/PAG/28/INV/217	BIRD	Inde	Excel	Endosulphan	1,2-DCE	07/1999- 12/2001	4 mois	375,0	0,98
IND/PAG/32/INV/283	ONUDI	Inde	Alpha	Phényle glycine	Chloroforme	12/2000- 03/2003	9 mois	69,7	2,09
IND/PAG/32/INV/291	ONUDI	Inde	Doctors	Ibuprofène	1,2-DCE	12/2000- 12/2002	6 mois	94,6	2,89
IND/PAG/32/INV/287	ONUDI	Inde	Sayta Deeptha	Ibuprofène	1,2-DCE	12/2000- 12/2002	5 mois	27,9	9,32
IND/PAG/32/INV/284	ONUDI	Inde	Svis Labs	Ibuprofène	1,2-DCE	12/2000- 06/2002	5 mois	54,2	4,61
IND/PAG/34/INV/313	ONUDI	Inde	Chiplun	Ibuprofène	1,2-DCE	7/2001- 07/2003	5 mois	16,7	9,32

Numéro du projet	Agence	Pays	Société	Technologie	Substitut	début/ Fin	Délais	Volume CTC (tonnes PAO)	Coût- efficacité \$ US0/kg
IND/PAG/34/INV/303	ONUDI	Inde	Benzo	Bromhexine	MCB (monochloro- benzène)	7/2001- 12/2004	16 mois	23,0	5,95
IND/PAG/34/INV/311	ONUDI	Inde	Pradeep Shetye	Bromhexine	MCB	7/2001- 12/2004	16 mois	133,9	2,08
IND/PAG/34/INV/314	ONUDI	Inde	FDC	Bromhexine	MCB	7/2001- 12/2004	16 mois	34,1	6,99
IND/PAG/34/INV/316	ONUDI	Inde	GRD	Bromhexine	MCB	7/2001- 12/2003	4 mois	17,9	7,12
IND/PAG/34/INV/320	BIRD	Inde	Rishiroop	Caoutchouc chloré	Chloration aqueuse	7/2001- 10/2003	10 mois précoce	248,8	8,34
PAK/PAG/35/INV/42	ONUDI	Pakistan	Himont	4-Isobutyl acetophenon	1,2-DCE	12/2001- en cours		80,0	6,07
COL/PAG/47/INV/64	BIRD	Colombie	Prodesal	Elimination de NCl3	Soude caustique	11/2005- en cours		2,0	57,24

Source: Inventaire et rapports périodiques

16. En outre, des accords pluriannuels portant élimination et production de CTC comme agent de transformation ont été conclus avec la Chine, l'Inde, le Pakistan (consommation uniquement), et plus récemment la Roumanie (voir tableau 2). 25 tranches ont été, aux termes de ces accords, approuvées à ce jour, et 5 achevées (pour de plus amples détails, voir annexes II et III).

Pays	Application	Financement total (\$ US) approuvé en principe	Réunion du Comité exécutif ayant approuvé
Chine	Agent de transformation phase I	65 000 000	38 ^e
Chine	Agent de transformation phase II	46 500 000	47 ^e
Inde	Consommation et production	52 000 000	40 ^e
R.D.P. Corée	Consommation	5 684 844	41 ^e
R.D.P. Corée	Production	2 566 800	36 ^e
Pakistan	Consommation	2 745 665	41 ^e
Roumanie	Production	6 300 000	47 ^e

Source: Inventaire

17. Les agences d'exécution du secteur des agents de transformation (principalement l'ONUDI, et dans certains cas la Banque mondiale), ont fourni des informations détaillées sur les substituts de CTC qui sont disponibles pour les fabricants, et elles ont présenté une estimation justifiée du coût sur laquelle les décisions de financement pourraient se baser.

III.2. R.P. Chine

18. La Chine dispose de deux programmes parallèles d'élimination du CTC comme agent de transformation : la phase I couvrant les 25 applications initiales visées par la décision X/14, et la phase II englobant les 13 utilisations comme agent de transformation nouvellement identifiées qui ont été convenues par les Parties en vertu de la décision XV/6.

19. La consommation de CTC autorisée en 2005 pour toutes les utilisations d'agents de transformation, y compris les utilisations non identifiées qui représentent la différence entre la

production connue et la consommation connue, est de 8 386 tonnes PAO, composées de 493 tonnes PAO figurant sur la liste des 25 applications d'agents de transformation initiales plus 6 946 tonnes pour les 13 nouvelles applications d'agents de transformation relevant de la phase 2, ainsi que 947 tonnes PAO pour des utilisations inconnues.

20. La Banque mondiale, en tant qu'agence d'exécution, a vérifié la consommation dans le secteur des agents de transformation en 2004 pour les consommateurs des 25 applications initiales d'agents de transformation (phase 1), soit 3 886 tonnes PAO. Elle a noté qu'en 2004, 1 200 tonnes PAO de consommation de CTC ont été éliminées chez 10 des 15 utilisateurs enregistrés. Les achats en 2004 chez les cinq utilisateurs restants s'élevaient à 3 067 tonnes PAO, et la consommation en 2004 était de 2 583 tonnes PAO. Une partie de la consommation a été enregistrée comme achats pour plus de 1 000 tonnes auprès de marchands non autorisés, un aspect qui devrait être examiné. Une société (Zhejiang Xin'an) a utilisé le CTC pour la fabrication de CP-70 et CR. Elle avait procédé à des fermetures partielles, mais cela n'a pas été vérifié : cette question devrait être examinée.

21. La croissance de la consommation souligne l'ampleur du stockage, qui s'élevait à 1 372 tonnes PAO fin 2004. Ainsi, la réduction requise à 493 tonnes PAO en 2005 semble difficile à réaliser dans la mesure où le projet n'a été approuvé qu'en décembre 2002, soit deux ans seulement d'exécution avant l'entrée en vigueur de la mesure de réduction de 85 pour cent. Bien plus, deux applications relèvent de la gestion d'émissions plutôt que de la substitution de SAO, ce qui laisse une consommation annuelle de 200 tonnes PAO. Pour avoir droit à l'exemption vis-à-vis de la consommation de CTC réglementée, les émissions résiduelles doivent être « négligeables ». Il est dès lors nécessaire d'avoir des points de référence de la réduction des émissions que l'organe approprié devrait examiner.

22. Sur les 15 entreprises du secteur des 25 applications des agents de transformation (phase I), 10 ont été fermées, la plupart après mi-2004, et une en 2003. Comme les données des décaissements n'ont pas été communiquées, le rapport coût-efficacité n'est pas apparent.

23. La clause de flexibilité pourrait permettre le transfert de quotas de CTC entre les entreprises de la phase I et celles de la phase II.

24. L'objectif de consommation de la phase II exige une réduction de 8 302 tonnes PAO autorisées en 2004 à 6 946 tonnes PAO en 2005. En 2003, une étude de l'Université de Beijing a identifié 5 411 tonnes PAO relevant des 13 applications d'agents de transformation mais a admis l'existence de consommation inconnue.

25. Il convient de noter les différences de définition de la consommation entre les missions de vérification de la Banque mondiale (document de la Banque mondiale, avril 2005, page 5) et la SEPA. Celle-ci la définit comme « achat » et délivre des quotas de consommation en conséquence, ce qui permet le stockage. La Banque mondiale affirme que certaines grandes entreprises ont fait l'acquisition de grosses quantités de CTC qu'elles pourraient consommer en 2005, ce qui fausse l'élimination apparente de la consommation.

III.3. Inde

26. En Inde, la consommation de CTC autorisée en 2005 pour toutes les utilisations d'agents de transformation et solvants était de 1 726 tonnes PAO, soit 15 pour cent du volume de base de 11 505 tonnes PAO. La consommation en 2004 était de 7 459 tonnes PAO. Il faudra par conséquent éliminer 5 733 tonnes PAO pour début 2005. L'Inde a fixé l'objectif de 4 336 tonnes PAO.

27. Sur les 10 projets mis en œuvre par l'ONUDI en Inde, cinq ont connu un retard de 1-6 mois, deux un retard de 7-12 mois, et trois un retard de 13-24 mois. Les raisons citées sont notamment les complications bureaucratiques, les longues procédures d'appel d'offres, les retards dans la livraison des équipements, la mauvaise préparation des chantiers, ainsi que les retards dans la mise en service. Cependant, tous les projets utilisaient des produits sans SAO avant la fin de 2004. Le projet Rishiroop consistant à convertir la production de caoutchouc chloré pour passer du CTC à une production aqueuse a été achevé dans les délais, mais il est supposé que la longue fermeture de l'usine avant le démarrage du projet a permis la réalisation d'un certain travail préparatoire ainsi que la vérification du brevet qui a été délivré. Tous les projets indiens ont notifié une conclusion satisfaisante, y compris la destruction prouvée des circuits de CTC. La situation des consommateurs d'agents de transformation restants n'a pas été communiquée.

28. Le plan d'élimination pour 2004, qui a été approuvé par la réunion du Comité exécutif, énonce la proposition d'éliminer 1 243 tonnes de consommation de CTC dans le secteur des agents de transformation. Cela suppose l'inclusion de 1 134 tonnes PAO déjà réalisées. Le même document présente l'élimination de 533 tonnes PAO dans le secteur de solvants. Le Plan d'élimination pour 2004 suggère que 3 462 tonnes PAO à usage de solvants auront été éliminées en 2009. Cependant, le plan d'élimination pour 2005 (projet du 27 janvier 2005) indique un objectif de consommation de 866 tonnes PAO à usage de solvants, et 860 tonnes PAO à usage d'agents de transformation. Cela représenterait une réduction de 9 779 tonnes PAO à partir du niveau de base, sans indiquer où cette réduction a été réalisée.

29. Cela étant, bien que le secteur des agents de transformation ait enregistré des succès dans l'élimination du CTC et que l'Inde ait autorisé le stockage en 2004 pour permettre l'utilisation continue en 2005, il semble probable que ce pays se trouvera dans une situation de non-conformité par rapport à la limite globale de 1 726 tonnes PAO, sauf si le niveau des stocks peut appuyer la réduction massive exigée.

30. Compte tenu de la consommation très élevée de CTC pour la fabrication de l'acide chlorhydrique DV, et comme le CTC dans cette application sert en partie d'agent de transformation et en partie de matière intermédiaire, on peut conclure que la part d'agent de transformation aboutit à la libération dans l'atmosphère d'une quantité substantielle de CTC. Toutefois, cette application comme agent de transformation n'a pas été approuvée par les Parties, comme aucune Partie ne l'a encore soumise pour examen. Par conséquent, la fabrication de l'acide chlorhydrique DV offre une voie d'absorption de CTC produit ailleurs, que ce soit pour le marché ou du fait de la co-production. Elle devrait augmenter proportionnellement à la demande du produit final (pesticides). Ainsi, en l'absence de tout contrôle de l'utilisation de CTC dans ce processus conformément aux mesures de réglementation du Protocole, les émissions

atmosphériques devraient se poursuivre proportionnellement au degré d'activité économique dans le sous-secteur. Il conviendrait de porter cette question à l'attention des Parties en temps opportun.

III.4. République démocratique populaire de Corée

31. En République de Corée, la consommation de CTC autorisée en 2005 pour toutes utilisations comme agents de transformation et solvants était de 192,8 tonnes PAO, soit 15 pour cent du niveau de base de 1 285 tonnes PAO. La consommation d'agents de transformation admissible était de 228 tonnes PAO. Depuis 2001, la consommation de CTC a augmenté jusqu'à plus de 2 000 tonnes PAO, bien que cela ne reflète pas une hausse de la consommation, mais des applications qui avaient été interprétées à tort comme matière intermédiaire. Ces utilisations s'élevaient à 229,9 tonnes PAO en 2002. Comme elles ont été approuvées par la suite pour applications comme agent de transformation (en vertu de la décision XVII/7) elles sont devenues partiellement admissibles au financement.

32. Les stocks stratégiques de CTC ont été constitués par une production maximisée en 2003 et 2004, ce qui s'est traduit en une consommation de respectivement 2 336 tonnes PAO et 2 199 tonnes PAO pour ces deux années. À la fin de 2004, les stocks s'élevaient à 1 094,5 tonnes PAO de CTC.

33. Il semble probable que la République de Corée sera en conformité en 2005. Les stocks contribueront à fournir aux utilisations nouvellement approuvées et le reste servira à des applications comme agents de transformation et solvants qui seront largement éliminés en 2005. La conformité en 2006 dépendra de l'épuisement des stocks et du rythme auquel les conversions ou les fermetures peuvent être opérées.

34. Les problèmes de définitions et vraisemblablement une mauvaise communication interne semblent expliquer la « découverte » de nouvelles utilisations d'agents de transformation en République de Corée. Les documents de l'ONUDI ont tendance à hésiter entre différentes descriptions des applications du CTC et ont plus récemment suggéré l'utilisation du terme « solvant de transformation ». Il est proposé de garder la présente définition d'agent de transformation sans introduire une nouvelle terminologie (« formulation » ou « solvant de transformation », qui semble expliquer même les incompréhensions et les notifications insuffisantes dont faisait montre la République de Corée.

III.5. Pakistan

35. Au Pakistan, la consommation autorisée de CTC en 2005 pour toutes les utilisations comme agents de transformation et solvants est de 62 tonnes PAO, soit 15 pour cent de la consommation de base, à savoir 412,9 tonnes PAO. En 2003, la consommation réelle pour toutes les utilisations enregistrées par l'agence d'exécution, l'ONUDI, s'élevait à 589 tonnes PAO (636,9 tonnes PAO en 2002). Comme Himont, le seul consommateur d'agents de transformation enregistré au Pakistan avec un projet d'élimination de 80 tonnes PAO n'était plus opérationnel en 2003 (ni en 2002), on suppose que toute cette utilisation consiste en solvants.

36. La base de données statistiques des Nations unies sur le commerce montre que les importations de CTC au Pakistan pour 2003 s'élèvent à 656,7 tonnes PAO et à 824 tonnes PAO en 2004. Il n'existe pas de production locale.

37. Le seul projet d'élimination d'agents de transformation au Pakistan (Himont), portant sur la production d'ibuprofène, et qui a commencé en 2001 avec un financement approuvé de 485 701 \$ US, a immédiatement connu des problèmes qui ont abouti à la fermeture de l'usine en 2002-2003 à cause de l'existence d'importations bon marché. La reprise de la production sur base de CTC a continué sous une nouvelle direction en 2004, mais les indications actuelles sont que l'équipement requis pour passer à une technologie sans SAO n'avait pas encore été livré en 2005.

38. Comme le projet Himont a connu d'importants retards et qu'il continue, suppose-t-on, à utiliser le CTC pour sa production actuelle en plus du fait que l'agence d'exécution (ONUDI) a indiqué un plan d'élimination de 489 tonnes PAO de consommation de CTC pour 2009, le Pakistan ne sera probablement pas en conformité en 2005, sauf si les importations substantielles opérées en 2002 et 2003 sont stockées pour utilisation en 2005 et au-delà.

III.6. Roumanie

39. La Roumanie a un volume de référence de 372 tonnes PAO pour la production de CTC. Le récent accord d'élimination de la production de CTC prévoit une limite maximale de production annuelle de 170 tonnes PAO entre 2005 et 2007, année après laquelle la production cessera. La Roumanie avait communiqué une grande production de CTC comme matière intermédiaire pour exportation. Ces quantités ont été déduites du chiffre de production brute pour calculer le volume de référence. Toutefois, si le chiffre de référence est correct, la production maximale autorisée serait pour 2005 et jusqu'en 2009 de seulement 55,8 tonnes PAO, au lieu des 170 tonnes PAO prévues dans l'accord d'élimination.

40. Deux applications comme agent de transformation, une concernant la fabrication d'acide dichlorophénoxyacétique (2,4-D) pour 85,8 tonnes PAO, et l'autre la production de DEHDC pour 109,7 tonnes PAO ont été provisoirement approuvées à la 17^e réunion des Parties.

IV. Politiques gouvernementales et surveillance

41. L'approche d'élimination de CTC par secteur, ensemble avec le principe de flexibilité, constitue un moyen utile surtout pour les Parties qui ont à la fois la production et la consommation de CTC dans leur pays. Elle permet une approche globale pour gérer l'élimination, en intégrant la production avec les objectifs de consommation fixés par le biais de quotas des utilisateurs.

42. Le principe d'approche par secteur a été largement appliqué par la Chine et avec succès en matière de SAO. Toutefois, il semble peu transparent en termes de technologies utilisées et de rapport coût-efficacité au niveau des entreprises.

43. En mai 2005, une usine de CTC illicite qui était en construction dans la province de Sichuan aurait été recherchée et détruite (Plan d'élimination accélérée, septembre 2005,

SEPA/US EPA, paragraphe 19 cii). Il serait utile d'avoir de plus amples détails quant à la façon dont elle a été trouvée, et qui a vérifié la destruction. Plus généralement, quelles sont les mesures qui pourraient être mises en place pour prévenir de tels faits en Chine et ailleurs (note : l'équipement requis pour la construction de telles usines est généralement non spécifique et on peut se procurer facilement une partie des matières intermédiaires – le méthane et le chlorure de méthyle. Peut-être les fabricants de chlore pourraient communiquer tous les nouveaux clients et leurs applications). La vente de CTC illicite constitue une autre question dans la mesure où les distributeurs autorisés auront des liens avec les producteurs autorisés ainsi que les utilisateurs dotés de quotas et ne souhaiteraient pas risquer d'assurer des fournitures illicites. Cela pourrait être confirmé auprès de certains distributeurs et renforcé par des mécanismes de communication de rapports. Selon la Banque mondiale, le système d'autorisation de la vente et de l'achat de CTC semble être l'outil le plus efficace. Avec l'enregistrement en cours des marchands et utilisateurs de CTC, un grand nombre d'entreprises utilisatrices de CTC ont été identifiées et les distributeurs ainsi que les négociants illicites trouvés. Comme il est désormais clair pour le secteur qu'il est nécessaire de s'enregistrer auprès de la SEPA pour obtenir l'autorisation d'acheter et de vendre le CTC, les entreprises se présentent actuellement, et le nombre « d'utilisateurs inconnus » est en train de baisser rapidement.

44. Il a été indiqué que Jilin Chemical et Fujian Wantaixing ont acheté plus de 1 000 tonnes de CTC auprès de vendeurs non autorisés (Banque mondiale, avril 2004, consommation de CTC dans le secteur des agents de transformation). Certains de ces achats ont été effectués dans les derniers mois de 2004, ce qui suggère la nécessité d'une surveillance stricte des transactions de CTC. Il serait intéressant de savoir l'origine de la fourniture au négociant, et quelles mesures ont été mises en place pour prévenir de tels faits dans le futur. Selon la Banque mondiale, les sources sont vérifiées par les audits de la Banque mondiale et de la SEPA. Comme les deux sociétés doivent rendre compte de leur utilisation de CTC, les fournisseurs ont été identifiés. Les fournisseurs sont désormais enregistrés auprès de la SEPA et le commerce peut être suivi.

45. Après une série initiale de projets d'élimination de CTC qui ont été couronnés de succès, l'Inde a désormais passé à une approche sectorielle qui intègre l'élimination de la production et de la consommation pour les CFC restants. Comme il n'existe pas d'informations récentes en provenance de ce pays, il n'est pas possible d'évaluer comment cela fonctionne.

46. La République de Corée a importé 524 tonnes de CTC en 2000, 2 094 tonnes en 2001 et 522 tonnes en 2002, selon les statistiques des exportations brésiliennes. Ces quantités n'ont pas apparemment été communiquées par l'agence d'exécution et par le gouvernement de la R.D.P Corée. Ces deux cas montrent la nécessité de systèmes appropriés et efficaces de surveillance et de contrôle. Un suivi à cet égard devrait être assuré. Selon l'ONUDI, il est peu probable, compte tenu des contrôles stricts en vigueur dans la République de Corée, que ce CTC soit entré dans ce pays, même s'il aurait pu avoir été déclaré comme destination aux autorités brésiliennes.

47. En République de Corée et en Chine, il existe peu d'informations sur le volume et le nombre d'applications. L'identification de toutes les utilisations ne sera pas facile. Les producteurs soit fournissent directement aux utilisateurs et ont la responsabilité de les informer quant à l'exigence légale de notification, ou plus probablement livrent les produits aux distributeurs régionaux qui reconditionnent la marchandise (lesquels à leur tour peuvent les fournir aux distributeurs plus petits). Il est proposé d'imposer une exigence légale sur toute la

chaîne de fourniture à savoir que tout emballage de CTC devrait porter les renseignements sur les conditions légales de notification, avec indication que les quotas peuvent être retirés en cas d'infraction.

48. Le contrôle des importations est essentiel, et cela devrait signifier la délivrance de statut d'« importateur légal » aux utilisateurs/distributeurs par les autorités. Le contrôle des importations devrait vérifier les données en temps réel sur la situation de l'allocation de consommation aux utilisateurs, ainsi que l'utilisation réelle pour toute année.

V. Commentaires sur les documents examinés

49. La plupart des descriptifs de projets fournis proviennent de l'ONUDI ou de la Banque mondiale. Les documents de cette dernière donnent généralement un aperçu bien structuré, mais tendent à être plus légers en termes de détails techniques, alors que ceux de l'ONUDI fournissent beaucoup de détails techniques mais ont tendance à être moins bien structurés.

50. Il serait utile d'avoir un format standard de présentation de rapports pour tous les programmes de travail annuels concernant les accords pluriannuels. Une condition minimale devrait être une synthèse des réalisations à la date retenue sous forme de tableau, avec une brève description des actions particulières et des résultats de l'année précédente, ainsi que l'état des fonds reçus. Cela devrait inclure une présentation claire des actions entreprises qui ont permis la réalisation des résultats spécifiques. Enfin, il devrait y avoir un résumé du plan de l'élimination future sous forme de tableau, suivi par une brève description des actions spécifiques prévues qui vont permettre la conformité.

51. La plupart des descriptifs de projet ne portent pas d'indications d'en-tête ou de bas de page qui puissent permettre une identification aisée. De telles indications accompagnées de la date des documents (ex. « version 1 du Plan d'activités 2005, 20 janvier 2005 ») seraient utiles pour une orientation rapide.

VI. Questions d'évaluation et plan d'activités proposé

VI.1. Questions d'évaluation

52. Les questions d'évaluation énumérées ci-dessous ont été identifiées durant l'examen exhaustif des documents disponibles et comparés à la base de données du consultant sur la production et l'utilisation du CTC. Ils portent sur les actions du gouvernement, notamment l'efficacité du contrôle des importations ; les systèmes d'autorisation ; et les programmes de sensibilisation ; la préparation, la mise en œuvre et la surveillance des projets et des accords d'élimination de CTC ; l'appui consenti par les agences d'exécution ; les rapports de vérification ; la durabilité ; les leçons apprises en vue d'améliorer à l'avenir la mise en œuvre et le rapport coût-efficacité.

53. Il est prévu de soulever les questions générales suivantes durant toutes les visites sur le terrain. En outre, des questions d'évaluation spécifiques à un pays et parfois au niveau de l'entreprise sont présentées à la section VI relative aux informations supplémentaires qui sont disponibles sur demande et sur l'Intranet du Secrétariat.

- a) État de conformité
- i) Quels sont les pays qui se trouvent réellement ou potentiellement en état de non-conformité par rapport à la réduction de 85 pour cent en 2005 ? S'il y a non-conformité, quelles en sont les raisons et quelles mesures ont été prises pour assurer un retour rapide à la conformité ?
 - ii) Quelles mesures spécifiques ont-elles été prises pour informer tous les utilisateurs que le CTC ne sera plus disponible en 2010 et que des changements dans les procédés utilisant le CTC ou leur fermeture sont exigés, lesquels sont admissibles aux fins de financement ?
- b) Préparation de projet
- i) Quelles mesures ont-elles été prises pour identifier toutes les utilisations possibles de CTC comme agents de transformation et solvant ? Quelle est leur efficacité ? Y a-t-il encore un manque de données ? Quelles sont les solutions proposées pour combler le manque parfois important de données pour comprendre le schéma complet de consommation ?
 - ii) Le Fonds a-t-il fourni dans tous les cas et à temps une assistance suffisante en termes de préparation de projets et leur approbation ? Quels sont les critères utilisés pour déterminer le niveau et la programmation du financement ? La viabilité de l'entreprise bénéficiaire a-t-elle été analysée ?
 - iii) Dans quelle mesure les entreprises bénéficiaires ont-elles été impliquées dans la prise de décision quant au substitut à utiliser ? Par exemple : la plupart des utilisateurs intermédiaires de CTC ont adopté le 1,2-DCE comme alternative. S'agissait-il de l'unique alternative offerte ou d'autres solutions ont-elles été examinées et discutées ?
- c) Exécution de projets et résultats réalisés
- i) Le passage aux technologies sans SAO s'est-il effectué comme prévu ? Des problèmes techniques ou financiers sont-ils survenus ? Y-a-t-il eu des cas de sur-financement ou de sous-financement ou des retards d'exécution qui ont causé des dommages financiers, une perte de marché ou de compétitivité ?
 - ii) Les objectifs d'élimination ont-ils été respectés suivant le calendrier prévu dans les projets et les accords ?
 - iii) Dans quelle mesure l'approche sectorielle adoptée pour les accords d'élimination de CTC dans certains pays (contrairement à l'approche de

projet par projet) a-t-elle promu l'appropriation nationale, en facilitant l'adoption et l'application de législations et politiques relatives aux SAO, la fixation de quotas de production/systèmes d'autorisation, ainsi que les dispositifs de surveillance? Comment la clause de flexibilité a-t-elle été utilisée?

d) Surveillance, communication de rapports et vérification

- i) Comment les agences d'exécution ont-elles aidé les gouvernements à établir des systèmes de surveillance et de communication de rapports pour les projets et les accords? Les rapports et programmes annuels fournissent-ils des informations suffisantes pour une adaptation des programmes si nécessaire, et pour la prise de décision par le Comité exécutif?
- ii) Quelles sont mesures de contrôles mises en place pour assurer que les importations et la production de CTC n'excèdent pas les quantités attribuées aux termes des accords d'élimination?
- iii) Les rapports de vérification sont-ils préparés par des auditeurs indépendants? Quelles sont les méthodes utilisées et quels sont les résultats?

e) Durabilité

- i) L'entreprise produit-elle encore le substitut financé pour remplacer le CTC? Si non, pourquoi?
- ii) Quelle preuve est-elle fournie pour montrer que les usines fermées ont réellement détruit les parties essentielles de leur équipement de production de CTC?
- iii) Quels sont les risques de production et de distribution illicites de CTC? Quels seraient le coût d'investissement et le système de distribution requis pour éviter la détection par les autorités et les concurrents?

f) Effets généraux

- i) Quel est l'impact des projets et accords d'élimination du CTC sur l'offre et la demande de CTC pour les secteurs utilisateurs dans les pays concernés ? Qu'en est-il de l'équilibrage de l'offre et de la demande de CTC par le gouvernement concerné, les conséquences du déséquilibre des prix, et le défi que constitue un tel déséquilibre pour la gestion de l'élimination de la production et de la consommation de CTC ?
- ii) Quels ont été les volumes et les tendances des exportations de CTC en provenance des pays ayant des accords de production ? Comment sont-ils vérifiés et quelles informations existent-elles s'agissant de l'impact de l'élimination de la production de CTC en Chine et en Inde sur l'offre et la demande, ainsi que la fixation des prix du CTC sur le marché international ou régional? Cela impliquerait aussi un bref aperçu de l'offre et de la demande de CTC au niveau mondial.

VI.2. Plan d'activités proposé

54. Les visites en Chine, en Inde, en République de Corée et au Pakistan devraient inclure des réunions avec les agences gouvernementales, les importateurs, les agences d'exécution ainsi que certains producteurs et consommateurs de CTC. Il pourrait aussi y avoir une brève visite en Roumanie. Les secteurs des agents de transformation au Mexique, en Iran et en Argentine pourraient requérir une analyse plus détaillée, particulièrement au Mexique et en Argentine où de grandes importations de CFC peuvent avoir inclus des importations pour d'autres utilisations de CTC.

55. L'équipe d'évaluation devrait comprendre un spécialiste expérimenté en production et utilisation de CTC, ainsi qu'un évaluateur doté d'une expérience dans les opérations du Fonds.

VII. Action requise

56. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre note de l'étude théorique sur l'évaluation des projets portant sur le CTC et des accords relatifs à son élimination contenue dans ce document (UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/15), ainsi que des questions d'évaluation proposées et du plan d'activités pour la seconde phase d'évaluation.

OVERVIEW OF CTC CONSUMPTION AND PRODUCTION DATA
(Excluding Countries without Consumption or Production)

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/15
Annex I

Country	Year of Latest Consumption	Consumption (ODP Tonnes)						Production (ODP Tonnes)						
		Baseline ⁽¹⁾	Latest Consumption Data ⁽¹⁾	85% Reduction Target	Consumption Over 85% Reduction Target	CTC Phase-Out Plan/Project	Approved Phase-Out ⁽²⁾ Process Agent	Phase-Out Plan	Baseline ⁽¹⁾	Latest Production Data ⁽¹⁾	85% Reduction Target	Production Over 85% Reduction Target	Production Phase-Out Plan	Phase-Out Approved ⁽²⁾
Afghanistan	2004	0,88	0,28	0,13	0,15	Yes								
Albania	2004	3,15	0,00	0,47		Yes		2,30						
Algeria	2004	20,90	2,20	3,14										
Argentina	2004	187,17	25,95	28,08		Yes								
Bahrain	2004	0,73	0,12	0,11	0,01	Yes								
Bangladesh	2004	5,68	5,50	0,85	4,65	Yes								
Bolivia	2004	0,30	0,00	0,05										
Brazil	2004	411,57	222,07	61,74	160,33				11.629,56	3.060,20	1.744,43	1.315,77		
Burundi	2004	0,001	0,00	0,0002										
Chile	2004	0,61	5,05	0,09	4,96	Yes								
China	2004	55.891,37	3.885,76	8.383,71		Yes	4.556,00		29.367,43	3.885,76	4.405,11		Yes	25.466,00
Colombia	2004	6,12	0,79	0,92		Yes	2,00							
Congo	2004	0,60	0,00	0,09										
Congo, DR	2004	15,25	11,00	2,29	8,71									
Costa Rica	2004	0,01	0,00	0,001										
Croatia	2004	3,93	0,56	0,59		Yes								
Cuba	2004	2,68	0,51	0,40	0,10	Yes								
Dominican Republic	2004	28,97	0,00	4,35										
Ecuador	2004	0,52	4,32	0,08	4,25									
Egypt	2004	38,50	12,10	5,78	6,33	Yes								
Ghana	2004	0,37	0,00	0,06		Yes								
Guatemala	2004	10,60	0,00	1,59										
India	2004	11.505,35	7.459,10	1.725,80	5.733,30	Yes	1.134,30	9.779,00	11.552,87	7.459,10	1.732,93	5.726,17	Yes	9.827,00
Indonesia	2004	0,00	16,50	0,00	16,50	Yes								
Iran	2004	77,00	2.169,20	11,55	2.157,65									
Jamaica	2004	2,83	0,00	0,42		Yes								
Jordan	2004	40,33	2,20	6,05		Yes		7,70						
Kenya	2004	65,89	0,28	9,88										
Korea Republic	2004	638,00	-1.274,90	95,70					584,83	-291,50	87,72			
Korea, DPR	2004	1.285,17	2.198,90	192,78	2.006,12	Yes		1.441,40	1.285,17	2.198,90	192,78	2.006,12	Yes	
Kuwait	2004	0,01	0,00	0,002										
Lebanon	2004	0,04	0,00	0,01										
Liberia	2004	0,18	0,00	0,03										
Macedonia	2004	0,07	0,00	0,01										
Madagascar	2004	0,01	0,00	0,002										
Malaysia	2004	4,51	0,00	0,68		Yes								
Mauritius	2004	0,01	0,02	0,002	0,02									
Morocco	2004	1,10	0,04	0,17		Yes								
Nepal	2005	0,89	0,11	0,13		Yes								
Nigeria	2004	152,75	166,65	22,91	143,74	Yes								
Oman	2004	0,11	0,00	0,02		Yes								
Pakistan	2004	412,87	752,40	61,93	690,47	Yes	80,00	426,50						
Paraguay	2004	0,60	1,16	0,09	1,07	Yes								
Peru	2004	0,97	0,00	0,15										
Romania	2004	368,62	176,58	55,29	121,28	Yes			371,54	176,00	55,73	120,27	Yes	
Saudi Arabia	2004	259,23	27,50	38,88										
Sierra Leone	2004	2,57	2,44	0,39	2,06									
Sri Lanka	2004	35,08	27,39	5,26	22,13	Yes								
Sudan	2004	2,20	0,66	0,33	0,33	Yes		0,80						
Tanzania	2004	0,12	0,00	0,02										
Thailand	2004	7,52	0,00	1,13		Yes								
Tunisia	2004	2,93	0,44	0,44	0,0001	Yes								
Turkey	2004	105,12	0,00	15,77		Yes								
Uganda	2004	0,42	0,00	0,06										
Uruguay	2004	0,37	0,34	0,06	0,28	Yes								
Venezuela	2004	1.107,15	0,00	166,07		Yes								
Viet Nam	2004	1,61	0,00	0,24										
Zambia	2004	0,66	0,00	0,10		Yes								
Zimbabwe	2004	11,58	2,56	1,74	0,83									

⁽¹⁾ According to the A7 Data from the Ozone Secretariat on February 14, 2006.

⁽²⁾ According to the Inventory of Approved Projects

OVERVIEW OF CARBON TETRACHLORIDE PROJECTS AND PHASE-OUT AGREEMENTS
Excluding Aerosol, ODS Phase-Out Plan and Solvent Projects

Country	Category	Sector	Number of Projects or Tranches Approved ⁽²⁾	Number of Projects or Tranches Completed ⁽³⁾	Consumption ODP Approved in Principle ⁽¹⁾	Consumption ODP To Be Phased Out ⁽²⁾	Consumption ODP Phased Out ⁽³⁾	Production ODP Approved in Principle ⁽¹⁾	Production ODP To Be Phased Out ⁽²⁾	Production ODP Phased Out ⁽³⁾	Funds Approved in Principle (US\$) ⁽¹⁾	Funds Approved (US\$) ⁽²⁾	Funds Returned (US\$) ⁽²⁾	Funds Disbursed (US\$) ⁽³⁾	PCR Received
China	Multi-Year Agreement	Process Agent (Phase I) ⁽⁴⁾	4	2	11.160	4.556	0	51.935	25.466	9.295	65.000.000	40.000.000	0	30.400.000	N/A
		Process Agent (Phase II)	1	0	Not Available	0	0	Not Available	0	0	46.500.000	15.000.000	0	0	N/A
		CFC, CTC, Halon Accelerated Phased Out Plan	2	0	0	0	0	0	0	0	10.000.000	10.000.000	0	0	N/A
	Total		7	2	11.160	4.556	0	51.935	25.466	9.295	121.500.000	65.000.000	0	30.400.000	N/A
Colombia	Individual	Process Agent	1	0	N/A	2	0	N/A	0	0	N/A	114.480	0	0	0
	Total		1	0	N/A	2	0	N/A	0	0	N/A	114.480	0	0	0
India	Individual	Process Agent	12	12	N/A	1.134	1.134	N/A	0	0	N/A	4.707.677	112.213	4.200.109	11
	Multi-Year Agreement	CTC Phase-Out Plan (Consumption and Production)	10	1	11.505	9.779	0	11.553	9.827	0	52.000.000	30.000.000	0	37.426	N/A
	Total		22	13	11.505	10.913	1.134	11.553	9.827	0	52.000.000	34.707.677	112.213	4.237.535	11
Korea, DPR	Multi-Year Agreement	CTC Phase-Out Plan	3	0	1.634	1.441	614	N/A	0	0	5.684.844	4.800.000	0	289.067	N/A
		ODS Production	2	2	N/A	0	0	4.280	1.750	1.750	2.566.800	2.078.050	0	2.078.050	N/A
	Total		5	2	1.634	1.441	614	4.280	1.750	1.750	8.251.644	6.878.050	0	2.367.117	N/A
Pakistan	Individual	Process Agent	1	0	N/A	80	0	N/A	0	0	N/A	485.701	0	15.830	0
	Multi-Year Agreement	CTC Phase-Out Plan	2	0	489	427	110	N/A	0	0	2.745.665	2.500.000	0	48.882	N/A
	Total		3	0	489	507	110	N/A	0	0	2.745.665	2.985.701	0	64.712	0
Romania	Multi-Year Agreement	ODS Production	1	0	N/A	0	0	175	5	0	6.300.000	3.200.000	0	0	0
	Total		1	0	N/A	0	0	175	5	0	6.300.000	3.200.000	0	0	0
Grand Total			39	17	24.788	17.419	1.858	67.943	37.048	11.045	190.797.309	112.885.908	112.213	37.069.364	11

⁽¹⁾ According to the Multi-Year Agreement approved by the Executive Committee

⁽²⁾ According to the Inventory of Approved Projects

⁽³⁾ According to the 2004 Progress Reports

⁽⁴⁾ According to the Agreement approved at 38th Meeting and Accelerated Phase-Out Plan Approved at the 44th Meeting. Consumption ODP Approved in Principle includes 17.2 ODP tonnes of CFC-113.

CHINA - PROCESS AGENT

PHASE I	Baseline	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
A7 CTC Production Data (ODP tonnes) ⁽³⁾	29.367	15.633	3.311	20.020	3.886							
Max allowable sum of production and imports of CTC (ODP tonnes) ⁽¹⁾		64.152	64.152	61.514	54.857	38.686	32.044	22.724	12.768	13.415	12.217	N/A
New reduction under plan - Production CTC (ODP Tonnes)				2.638	6.657	16.171	6.642	9.320	9.956	0	551	51.935
Actual phase-out approved - Production CTC (ODP tonnes) ⁽²⁾				2.638	6.657	16.171						25.466
A7 CTC Consumption Data (ODP tonnes) ⁽³⁾	55.891	15.305	3.294	20.020	3.886							
Max allowable CTC consumption in the PA applications (ODP tonnes) ⁽⁴⁾		4.347	5.049	5.049	5.049	493	493	493	493	493	220	N/A
CTC in Other non identified uses (ODP tonnes) ⁽⁴⁾			6.314	3.300	2.200	947	947	947	947	947		N/A
New reduction under plan - CTC (ODP tonnes)				3.014	1.100	5.809					1.220	11.143
Actual phase-out approved - CTC (ODP tonnes) ⁽²⁾						4.556						4.556
Maximum allowable CFC-113 consumption in the PA Sector ⁽⁴⁾	17.2	17.2	17.2	17.2	14.0	14.0	10.8	8.4	0.0	0.0	0.0	N/A
New reduction under plan - CFC (ODP tonnes)					3.2		3.2	2.4	8.4			17.2
Actual phase-out approved - CFC (ODP tonnes) ⁽²⁾												0.0
Funds approved in principle (US \$000)			2.000	20.000	16.000	2.000	16.000	5.000	3.000	1.000		65.000
Actual funds approved (US \$000)			2.000	20.000	16.000	2.000						40.000
PHASE II												
Funds approved in principle (US \$000)						15.000	Not Available					46.500
Actual funds approved (US \$000)						15.000						15.000

(1) According to the Accelerated Phase-Out Plan Approved at the 44th Meeting.

(2) According to the Inventory of Approved Projects

(3) According to the A7 Data from the Ozone Secretariat on February 14, 2006

(4) According to the Agreement Approved at the 38th Meeting.

INDIA - CONSUMPTION AND PRODUCTION OF CTC

	Baseline	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
A7 CTC Production Data (ODP tonnes)	11.553	10.778	7.459							
Max allowable total production CTC (ODP tonnes)	11.553	N/A	N/A	1.726	1.147	708	268	48	0	N/A
New reduction under plan - Production CTC (ODP Tonnes)				9.827	579	439	440	220	48	11.553
Actual phase-out approved - Production CTC (ODP tonnes)				9.827						9.827
A7 CTC Consumption Data (ODP tonnes)	11.505	10.856	7.459							
Max allowable total CTC consumption (ODP tonnes)	11.505	N/A	N/A	1.726	1.147	708	268	48	0	N/A
New reduction under plan - CTC (ODP Tonnes)				9.779	579	439	440	220	48	11.505
Actual phase-out approved - CTC (ODP tonnes)				9.779						9.779
Funds approved in principle (US \$000)		8.521	13.380	8.099	10.755	4.821	3.212	3.212		52.000
Actual funds approved (US \$000)		8.521	13.380	8.099						30.000

KOREA DPR - CONSUMPTION AND PRODUCTION OF CTC

CONSUMPTION	Baseline	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
A7 CTC Consumption Data (ODP tonnes)	1.285	2.078	2.027	1.585	2.199							
Max allowable total consumption of CTC (ODP tonnes)				2.200	2.200	193	93	78	38	0		N/A
CTC Reduction from ongoing projects (ODP tonnes)						566						566
New reduction under plan - CTC (ODP Tonnes)						1.441	100	15	40	38		1.634
Actual phase-out approved - CTC (ODP tonnes)						1.441						1.441
Funds approved in principle (US \$000)				3.500	1.000	300	500	285	100			5.685
Actual funds approved (US \$000)				3.500		1.300						4.800
PRODUCTION												
A7 CTC Production Data (ODP tonnes)	1.285	2.078	2.027	1.585	2.199							
New reduction under plan - Production CTC (ODP Tonnes)						2.530						2.530
Actual phase-out approved - Production CTC (ODP tonnes)												0
Funds approved in principle (US \$000)		1.344		734		489						2.567
Actual funds approved (US \$000)		1.344			734							2.078

PAKISTAN - CTC CONSUMPTION

CONSUMPTION	Baseline	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
A7 CTC Consumption Data (ODP tonnes)	413	656	637	589	752							
Max allowable CTC consumption under the plan (ODP tonnes)				650	389	62	42	32	15	0	0	N/A
Reduction from ongoing projects					161							
New reduction under plan - CTC (ODP tonnes)					100	327	21	10	17	15		489
Actual phase-out approved - CTC (ODP tonnes)				100	327							427
Funds approved in principle (US \$000)				1.200	1.300	246						2.746
Actual funds approved (US \$000)				1.200	1.300							2.500

ROMANIA - CTC PRODUCTION

	Baseline	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
A7 CTC Production Data (ODP tonnes)	372	200	176					
Max annual allowable Production of CTC for control uses (ODP tonnes)				170	170	170	0	N/A
New reduction under plan - Production CTC (ODP Tonnes)							170	170
Actual phase-out approved - Production CTC (ODP tonnes)								0
Funds approved in principle (US \$000)				3.200	900	1.000	1.200	6.300
Actual funds approved (US \$000)				3.200				3.200

Source: As per agreements approved by the Executive Committee